



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 NOVEMBRE 2022

SPECIAL SMICTOM

(Syndicat Mixte Intercommunal Collecte Traitement Ordures Ménagères)

Compte rendu de l'audit financier du SMICTOM mandaté par le Grand Avignon (présenté par Monsieur AUBRY de la société ADEKWA)

- Rapport de la CRC (Chambre Régionale des Comptes)
- Gestion des déchets, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Proposition de Monsieur le Maire de délibération pour la sortie au 01-01-2024 de la commune de Sauveterre du SMICTOM pour rejoindre la communauté d'agglomération du Grand Avignon qui a la compétence collecte, traitement des ordures ménagères et des déchèteries
- Proposition de retenir la société ADEKWA pour accompagner la commune pour la sortie du SMICTOM et l'entrée dans la communauté d'agglomération du Grand Avignon (collecte, traitement des ordures ménagères et gestion des déchèteries)

Finances :

- Décision modificative numéro 3

Subventions :

- Modification des délibérations portant sur les subventions des projets de voirie et de rénovation énergétique des bâtiments.
- Demande de Subvention Région pour le programme EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable)

Questions Diverses

ETAIENT PRESENT.E.S :

Mesdames Karel Arnau, Martine Bouche, Carole Delafontaine, Huguette Denis, Marie-Pierre Vaselli

Messieurs Régis Agret, Thibault Baccherini, Maurice Benoît, Patrick Cheruel, Frédéric Daragnes, Jacques Demanse, Mathias Durand, Joseph Lo Negro

PROCURATIONS :

Steeven Arene à Patrick Cheruel, Emilie Beynet à Mathias Durand, Sylvie Burgio à Karel Arnau, Jessie Halili à Martine Bouche, Nathalie Jasse à Joseph Lo Negro, Naïma Ouragh à Jacques Demanse.

En cours de séance, Carole Delafontaine à Régis Agret

(Syndicat Mixte Intercommunal Collecte Traitement Ordures Ménagères)

Rapporteur Jacques Demanse

Compte rendu de l'audit financier du SMICTOM mandaté par le Grand Avignon (présenté par Monsieur AUBRY de la société ADEKWA)

- Rapport de la CRC (Chambre Régionale des Comptes)
- Gestion des déchets, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Proposition de Monsieur le Maire de délibération pour la sortie au 01-01-2024 de la commune de Sauveterre du SMICTOM pour rejoindre la communauté d'agglomération du Grand Avignon qui a la compétence collecte, traitement des ordures ménagères et des déchèteries
- Proposition de retenir la société ADEKWA pour accompagner la commune pour la sortie du SMICTOM et l'entrée dans la communauté d'agglomération du Grand Avignon (collecte, traitement des ordures ménagères et gestion des déchèteries).

L'avis du conseil est sollicité

Monsieur Aubry invité en tant qu'expert présente de manière synthétique le rapport de la cour des comptes. Des Elus sollicitent le report de cette question, Monsieur le Maire sollicite l'avis des membres du conseil sur la question du report. 10 élus sont contre le report, 6 élus sont pour le report, 3 élus s'abstiennent. A la majorité des élus, le report n'est pas accepté.

Madame Carole Delafontaine se retire du conseil municipal, donnant procuration à Monsieur Régis Agret pour voter à sa place.

S'en suivent questions et débats.

A la proposition de Monsieur le Maire de délibération pour la sortie au 01-01-2024 de la commune de Sauveterre du SMICTOM pour rejoindre la communauté d'agglomération du Grand Avignon qui a la compétence collecte, traitement des ordures ménagères et des déchèteries

Le conseil municipal a voté : **Accepte à la majorité (10 voix pour, 5 voix contre : Nathalie Jasse, Mathias Durand, Emilie Beynet, Joseph Lo Negro, Jessie Halili et 4 voix d'abstention : Régis Agret, Carole Delafontaine, Martine Bouche, Huguette Denis)**

A la Proposition de retenir la société ADEKWA pour accompagner la commune pour la sortie du SMICTOM et l'entrée dans la communauté d'agglomération du Grand Avignon (collecte, traitement des ordures ménagères et gestion des déchèteries).

Le conseil municipal a voté : **Accepte à la majorité (10 voix pour, 5 voix contre : Nathalie Jasse, Mathias Durand, Emilie Beynet, Joseph Lo Negro, Jessie Halili et 4 voix d'abstention : Régis Agret, Carole Delafontaine, Martine Bouche, Huguette Denis)**

Décision modificative numéro 3

Virements de crédits section de fonctionnement

Du chapitre 011 Charges à caractère général - 35 000.00 €
 Au chapitre 012 Charges du personnel, frais assimilés + 35 000.00 €

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-80621 : Combustibles	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-80633 : Fournitures de voirie	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-815221 : Entretien et réparations bâtiments publics	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-815228 : Entretien et réparations autres bâtiments	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-815232 : Entretien et réparations réseaux	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8184 : Versements à des organismes de formation	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8231 : Annonces et insertions	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8218 : Autre personnel extérieur	0,00 €	917,80 €	0,00 €	0,00 €
D-831 : Impôts, taxes, ...sur rémunérations (administration des impôts)	0,00 €	224,94 €	0,00 €	0,00 €
D-8332 : Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00 €	11,30 €	0,00 €	0,00 €
D-8336 : Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00 €	218,04 €	0,00 €	0,00 €
D-8338 : Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0,00 €	33,90 €	0,00 €	0,00 €
D-8411 : Personnel titulaire	0,00 €	20 971,11 €	0,00 €	0,00 €
D-8413 : Personnel non titulaire	0,00 €	916,87 €	0,00 €	0,00 €
D-8415 : Indemnité inflation	0,00 €	998,85 €	0,00 €	0,00 €
D-8451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00 €	4 552,79 €	0,00 €	0,00 €
D-8453 : Cotisations aux caisses de retraite	0,00 €	5 828,03 €	0,00 €	0,00 €
D-8455 : Cotisations pour assurance du personnel	0,00 €	95,36 €	0,00 €	0,00 €
D-8458 : Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00 €	76,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8475 : Médecine du travail, pharmacie	0,00 €	155,41 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	35 000,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €

L'avis du conseil est sollicité

Accepte à la majorité (7 abstentions : Nathalie Jasse, Mathias Durand, Emilie Beynet, Joseph Lo Negro, Jessie Halili, Martine Bouche, Huguette Denis) le virement de crédit en section de fonctionnement.

Virements de crédits section d'investissement

Rénovation énergétique des bâtiments communaux
Résidence Maya Séverin et l'Orangerie.

De l'opération 10641 rénovation énergétique école Alphonse Daudet - 15 000.00 €
Et

De l'opération 10642 rénovation énergétique Pôle Jean Ferrat - 15 000.00 €

A

L'opération 10643 Rénovation énergétique des bâtiments communaux
Résidence Maya Séverin et l'Orangerie. + 30 000,00 €

INVESTISSEMENT				
D-2031-10643 : RENOVATION ENERGETIQUE RESIDENCE MAYA SEVERIN ET L'ORANGERIE	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21312-10641 : ECOLE MATERNELLE DAUDET	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-10642 : POLE FERRAT	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €

L'avis du conseil est sollicité

Accepte à l'unanimité les virements de crédits inscrits ci-dessus en section d'investissement pour la rénovation énergétique des bâtiments Maya et Orangerie.

Subventions :

Modification des délibérations portant sur les subventions des projets de voirie et de rénovation énergétique des bâtiments.

Rapporteur Jacques Demanse

La délibération sur la demande de subvention voirie au Conseil Départemental pour les Rues Ousidou Calade nécessite un réajustement, en ce sens que les travaux sont d'un montant estimé de 219 365,00 € HT (263 238,00€ TTC) et la maîtrise d'œuvre de 8 800 € HT (10 560 € TTC)

La demande de subvention pour la rénovation énergétique des bâtiments doit être revue en ce sens que les Services de l'Etat nous ont informé de la possibilité de solliciter 40% du montant de l'opération en lieu et place des 25% sollicités.

PREVISIONNEL DE FINANCEMENT		
	Montant HT en €	%
Etat - DSIL	216 000	40
Département	135 000	25
Région	54 000	10
CA GA	27 000	5
Autofinancement	108 000	20
Total	540 000	100

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Demande de Subvention Région pour le programme EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable)

Rapporteure Karel Arnau

Dans le cadre de notre politique d'environnement et de développement durable, nous pouvons solliciter une subvention de la Région pour des actions menées en ce sens.

Vous trouverez, en pièces jointes de ce rapport, le compte rendu de ce qui a été fait pour l'environnement ainsi que les devis et évènements inscrits au programme de l'année prochaine.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le dépôt de cette demande de subvention.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité